

Tous les déverbaux en *-at* sont-ils des conversions du thème 13 ?

Michel Roché*

Marc Plénat†

Parmi les différentes formes que peut prendre le radical d'un lexème verbal, un « thème caché », caractérisé par la finale /at/ dans les verbes réguliers, n'apparaît pas dans la flexion mais sert de base à la suffixation dite « savante » (e.g. *ALTERNER* → *alternat-if*). Kerleroux (2007) a montré que ce thème peut être sélectionné par la conversion V → N (*ALTERNER* → *alternat*) et en tire la conclusion qu'il n'y a pas d'autre suffixe *-at* que celui de *consulat*. Un examen sémantique des déverbaux en *-at*, cependant, montre que la majorité d'entre eux sont des résultatifs, caractère qui les rapproche davantage des participes passés nominalisés que des noms processifs proprement dits, non marqués aspectuellement. Les déverbaux empruntés au latin, dont les dérivés formés en français sont les continueurs, résultent de deux modèles dérivationnels distincts : la suffixation en *-us*, *-ūs*, qui donne des noms processifs ; la nominalisation des participes passés en *-us/-um*, *-i*, qui donne des résultatifs. La disparition de la déclinaison et le traitement de la finale ont fait disparaître en français, sur le plan formel, les différences entre les deux séries dérivationnelles. Il n'en reste pas moins que la forme en *-at* est pour les uns, devenus des convers, le thème 13, pour les autres une forme supplétive de participe passé. Sur le plan sémantique, d'autre part, la propension des « noms d'action » à désigner aussi le « résultat de l'action » multiplie les interférences entre les deux séries. De sorte que, non distinguées par leurs finales, elles ont tendance à se confondre. Le lexique contient par ailleurs un certain nombre de dénominaux en *-at*, dont les uns – le type *aoûtat* – se rattachent à la famille des évaluatifs en /t/ tandis que les autres – le type *orgeat* – ont les mêmes caractéristiques sémantiques que les déverbaux résultatifs et les dénominaux en *-é(e)* ou en *-ade*. Il y a donc non pas un mais trois suffixes *-at* en français. Parmi les déverbaux en *-at* eux-mêmes, certains ressemblent davantage à des dérivés suffixaux qu'à des convers. Mais l'essentiel n'est pas dans l'étiquetage de telle ou telle forme comme suffixale ou non, mais plutôt dans l'observation d'une dynamique lexicale qui étend à des bases nominales

*ERSS (Canal Historique), Université Toulouse-Le Mirail – mroche@univ-tlse2.fr

†ERSS (Canal Historique), Cercle Linguistique de Valence d'Albigeois – plenat@univ-tlse2.fr

une série dérivationnelle d'abord déverbale, dégage par réanalyse une finale qui devient suffixe, brasse et rebrasse les séries, sous-séries et super-séries à partir de rapprochements formels ou sémantiques.

En reprenant, à la suite d'Aronoff (1994), la notion ancienne de thème et en organisant les « espaces thématiques » de chaque catégorie de lexèmes, Bonami et Boyé (2003, 2005, entre autres) ont fait faire un grand pas à la morphologie flexionnelle du français. Bonami, Boyé et Kerleroux (2009) ont montré ensuite que cette approche pouvait éclairer certains points de morphologie dérivationnelle. Dans les dérivations en *-eur*, *-ion*, *-if*, etc., le segment *-at-* des formes comme *admirateur*, *affirmation*, *associatif* n'appartient pas à une variante du suffixe mais au radical : il est la caractéristique d'un « thème caché », issu historiquement du supin latin, qui n'apparaît pas dans la conjugaison du verbe français. Un thème qui peut prendre d'autres formes, dont il serait difficile de rendre compte si l'on situait la variation du côté du suffixe : /kɔrɛkt/ ~ /kɔrɛks/ dans *correcteur*, *correction*, pour CORRIGER, par exemple, ou /kyrs/ dans *curseur*, *cursif* pour COURIR. Dans un article postérieur, bien que paru antérieurement, Kerleroux (2007) a montré que ce « thème caché », devenu thème 13 dans les publications ultérieures de Bonami et Boyé (e.g. Boyé, 2011), pouvait être nominalisé par conversion. Ainsi pour ALTERNER, par exemple, le thème /alternat/ qui est suffixé dans *alternatif* se retrouve, nu, dans *alternat*. Est-ce à dire, comme l'affirme Kerleroux, qu'il n'y a pas d'autre suffixe *-at* que celui de *consulat* et que tous les déverbaux en *-at* sont des conversions du thème 13 ? Il ne nous semble pas. On se propose de montrer (i) qu'une partie des déverbaux en *-at* sont des nominalisations d'une forme supplétive de participe passé ; (ii) qu'il y a plusieurs suffixes *-at* ; (iii) que, du fait de l'homophonie des finales caractéristiques, la dynamique lexicale entraîne des interférences entre les différentes séries de dérivés en *-at*.

1 Préambule : les conversions V → N en français

Deux questions préalables concernant les conversions V → N doivent être précisées d'abord : la sélection du thème et la sémantique du dérivé. Il est convenu d'appeler thèmes les diverses représentations d'un lexème qui constituent son « espace thématique » (Bonami et Boyé, 2003, 2005, entre autres). Formes pures, les thèmes sont des « morphomes » (Aronoff, 1994) sans caractéristiques sémantiques particulières qui les opposeraient les uns aux autres. Chaque case des paradigmes flexionnel et dérivationnel sélectionne normalement un seul et même thème. Mais il y a en français plusieurs modèles de conversion V → N, auxquels correspondent des thèmes différents :

- Le plus caractéristique donne tantôt des féminins (*l'offre*, *la glisse*, *la fauche*...), tantôt des masculins (*l'accueil*, *le port*, *le combat*...) et sélectionne, d'après Tribout (2010), un thème spécifique, le « thème zéro ». On peut faire l'économie de ce thème supplémentaire si l'on constate (Roché, 2010) que le thème zéro n'est autre que le thème 2 (celui de l'indicatif présent, 3^e personne du pluriel) soumis aux alternances des nominaux : la forme B – celle qu'on trouve dans la conjugaison – donne des féminins, la forme A des masculins (cf. exemples ci-dessus). Morphophonologiquement parlant, (*le*) *port* /pɔr/ est à (*ils*) *portent* /pɔrt/ ce que *fort* /fɔr/ est à *forte*

/fɔrt/. Ce type de conversion est toujours pleinement productif au féminin, de moins en moins au masculin.

- Le thème 12 – celui du participe passé – a donné de nombreux noms d'action, exclusivement féminins : *l'arrivée, la prise, la venue...* Il s'agit bien, en dépit des apparences, d'une conversion qui opère sur un thème, c'est-à-dire sur une forme non marquée aspectuellement, et non d'une nominalisation du participe passé lui-même (qui aurait une valeur d'accompli). Dans l'arrivée du train en gare de La Ciotat, le train n'est pas arrivé, il arrive. Ce type de formation n'est plus productif, sauf dans la petite sous-série des noms de corrections sévères et de défaites cuisantes (*une dérouillée, une déculottée...*).
- Le thème 13 – qui, rappelons-le, n'apparaît pas dans la flexion – est sélectionné pour former un certain nombre de dérivés masculins : *assassinat, attentat, concept...* Notons que comme les précédents il est soumis aux alternances des nominaux. Ainsi pour ALTERNER, la forme /altérnat/ qui apparaît dans *alternateur, alternatif* (et avec spirantisation dans *alternation*) devient /alterna/ dans *alternat*.

Sémantiquement, la conversion $V \rightarrow N$ donne des noms processifs, désignant en général l'action elle-même, soit sous son aspect le plus abstrait (*l'offre et la demande*), soit dans une instanciation particulière (*une offre promotionnelle, une demande en mariage*)¹. Comme les dérivés suffixaux en *-ion, -ment, -age, etc.*, les convers peuvent aussi désigner, entre autres, le résultat de l'action, mais il s'agit alors, dans la plupart des cas, d'une valeur secondaire. Rares sont les noms d'agent (*aide, garde*) ou d'instrument (*batte, cache*) ainsi formés directement. Les conversions $V \rightarrow N$ se distinguent donc nettement des nominalisations du participe présent et du participe passé, qui héritent de l'opposition accompli / non accompli caractéristique des participes et désignent couramment des personnes, des instruments, des produits, etc. (*un émigrant / un émigré, une imprimante / un imprimé, un résumé, du bouilli...*). Les participes passés nominalisés, en particulier, désignent directement un résultat.

2 Les déverbaux en *-at* : approche sémantique

Parmi les déverbaux en *-at*, on distingue assez nettement deux séries – ou sous-séries – de dérivés qui s'opposent par leurs caractéristiques sémantiques, même si, comme nous le verrons, les interférences entre elles ne sont pas rares. On prendra en compte non seulement les dérivés formés en français mais aussi ceux qui ont été empruntés au latin ou à une autre langue romane. Lorsque le verbe correspondant est également présent en français et que le dérivé est resté motivé, ce sont en français des mots construits à part entière. Lorsqu'ils ne sont plus reliés à une base verbale, ils perdent ce caractère mais peuvent apporter quelques indications supplémentaires sur des formations qui ont

¹Nous ne suivons pas, sur ce point, la distinction empruntée par Kerleroux (2007) à Grimshaw (1990), entre dérivés [+Ev] (les noms processifs proprement dits) et dérivés [+R] (les résultatifs), parce qu'elle ne nous semble pas pertinente ici. D'après les critères de Grimshaw, [+Ev] n'accepte que le déterminant défini et le singulier. Or *une/des demande(s)* n'est pas plus marqué, du point de vue aspectuel, que *la demande*, et le critère qui nous intéresse ici, comme le plus déterminant, est précisément le critère aspectuel.

traversé les âges et les langues.

Un premier groupe est celui des noms processifs proprement dits : *alternat*, *assassinat*, *attentat*, *état*, *habitat*, *odorat*, *plagiat*, *primat*... (ainsi que, parmi les dérivés dont la base verbale n'a pas été conservée en français, *apparat*, *pugilat*...). Certains peuvent prendre une valeur secondaire de résultat (*plagiat*), de lieu (*habitat*), etc., mais globalement il s'agit bien de noms processifs non marqués aspectuellement et proches des autres noms processifs formés par conversion ou par suffixation : *assassinat* est l'équivalent de *meurtre* (sur l'afr. *meurtrir*), *plagiat* de *triche*, *odorat* de *goût*, *pugilat* de *lutte*, *alternat* d'*alternance*, *attentat* d'*agression*, etc. Dans cette série, la seule forme attestée est le masculin en *-at*.

Le deuxième groupe est celui des résultatifs. Plus nombreux, ils désignent en général un produit (*agrégat*, *broyat*, *condensat*, *crachat*, *exsudat*, *filtrat*, *tamisé*, *pissat*...), un document ou une entité abstraite ou concrète (*assignat*, *certificat*, *concordat*, *corrélat*, *isolat*, *postulat*, *prédicat*, *résultat*, *truncat*...), une personne (*castrat*, *estropiat*, *forçat*, *jurat*, *renégat*...) dont la caractéristique saillante résulte d'un procès. Le sens du dérivé implique que le verbe base est pris dans son aspect d'accompli (actif ou passif) : le *castrat* est 'celui qui a été châtré', le *renégat* 'celui qui a renié [sa religion]'². Il s'oppose ainsi, fréquemment, à un autre dérivé du même verbe qui désigne le procès lui-même : *certification* / *certificat*, *corrélacion* / *corrélat*, *éjaculation* / *éjaculat*, *truncacion* / *truncat*, etc. Le *TLF* définit *accommodat* « Ensemble non héréditaire de caractères (morphologiques, physiologiques) qu'un organisme acquiert par accommodation au milieu ambiant. ». Cette opposition peut prendre, typiquement, une forme calquée sur celle qui opposait, en latin, le participe passé à l'adjectif verbal en *-nd-* :

- (1) Ces plages sont indifférentes encore et déterminées seulement par la figure mince, presque imperceptible et centrale, qui désigne l'être ; elles fonctionnent, autour de ce « juge », comme la chose à juger, le **judicande**, et la chose jugée, le **judicat**. (Destutt de Tracy, *Éléments d'Idéologie*, in *Wiktionnaire*)

Mémorat a été forgé pour désigner un type de récit qui narre ce que la mémoire collective a enregistré, par opposition à *mémorandum* qui désigne ce dont on doit se souvenir.

- (2) L'histoire populaire islandaise est une de ces formes simples, plus précisément celle que Jolles appelle le **mémorat**. (Christophe Pons, *Le spectre et le voyant : les échanges entre morts et vivants en Islande*)
[books.google.fr/books?isbn=2840502313...](http://books.google.fr/books?isbn=2840502313)

Les résultatifs en *-at* sont très proches des participes passés nominalisés (*un condensé*, *un résumé*, *un condamné*...). Dans des domaines ou des registres différents, *agglomérat*

²Le *TLF*, à la suite de Littré, ajoute : « *P. ext.* Personne qui abandonne ses convictions, qui trahit sa patrie, son parti, son passé. » L'emploi du présent, pour cette acception, pourrait laisser croire que la valeur d'accompli n'y est plus présente. Mais il n'est pas significatif (le *Grand Robert* use du passé composé : « Personne qui a abandonné, trahi ses opinions, son parti, sa patrie, etc. ») et, surtout, il vient du fait que l'acte concerné produit un résultat continu, comme celui d'être baptisé. Il y a ainsi des *renégats* (et pas des **renégants*) comme il y a des *baptisés* et des *excommuniés*, mais seulement des *communiant*s (et pas des **communiés*). L'opposition aspectuelle (accompli / non accompli) se confond souvent avec l'opposition passif / actif mais dans le cas de *renier* c'est elle qui apparaît seule.

est un doublet d'*aggloméré*, *jurat* de *juré*, *estropiat* d'*estropié*, *caillat* de *caillé*. Ou encore, parmi les dérivés démotivés, *cadrat* de *carré* (< lat. *quadratum*, de *quadrare*). À la différence des noms processifs, enfin, les résultatifs en *-at* /+hu/ sont, au moins potentiellement, variables (*un renégat* / *une renégate*) et susceptibles d'un emploi adjectival (*les retournements d'une âme renégate* (Péguy, in *TLF*)).

Alors que les noms processifs en *-at* ont bien les caractéristiques des autres convers, les résultatifs semblent donc le produit d'un modèle dérivationnel identique à celui qui donne les participes passés nominalisés. Si, parmi les déverbaux en *-at*, les proportions étaient inversées (une majorité de « noms d'action » proprement dits, une minorité de « résultat de l'action »), on se trouverait dans un schéma classique, puisque le nom d'action a tendance à désigner aussi le résultat. Mais ce n'est pas le cas : les résultatifs ne constituent pas un écart par rapport à une formation centrée sur l'action elle-même, ils ont toutes les apparences d'une formation spécifique.

3 Les déverbaux en *-at* : détour historique

De nombreux dérivés en *-at* qui, en français, restent analysables comme des déverbaux sont des emprunts au latin ou aux langues romanes, et les formations françaises, qui appartiennent à la sphère « savante », continuent les mêmes séries dérivationnelles. Or, en latin, ces dérivés correspondent à deux types de formations bien distincts.

3.1 Les dérivés suffixaux en *-us*, *-ūs*

Apparat, *odorat*, *pugilat*, comme *cours*, *rapt*, *tact*, proviennent de dérivés latins construits sur un thème de supin (en *-at(um)* ou autre) au moyen du suffixe nominal *-us*, *-ūs*, qui donne des noms masculins de la quatrième déclinaison.

(3) lat. *apparare* 'préparer' [supin : *apparat(um)*] → *apparatus*, *-ūs* 'action de préparer' > fr. *apparat*

lat. *odorari* 'sentir, flairer' [sup. : *odorat(um)*] → *odoratus*, *-ūs* 'action de flairer', 'odorat' > fr. *odorat*

lat. *pugilari* 'combattre avec les poings' [sup. : *°pugilat(um)*] → *pugilatus*, *-ūs* 'pugilat' > fr. *pugilat*

lat. *currere* 'courir' [sup. : *curs(um)*] → *cursus*, *-ūs* 'action de courir, cours, course' > fr. *cours*, *cursus*³

lat. *rapere* 'enlever de force' [sup. : *rapt(um)*] → *raptus*, *-ūs* 'enlèvement, rapt' > fr. *rapt*, *raptus*

lat. *tangere* 'toucher' [sup. : *tact(um)*] → *tactus*, *-ūs* 'action de toucher', 'sens du toucher' > fr. *tact*

Parmi les dérivés dont le français a hérité (ou, plus souvent, qu'il a empruntés), ont été formés de la même façon *affect*, *concept*, *état*, *audit*, *coût*, *transit*, *hiatus*, *lapsus*, *processus*, etc. Ces dérivés, au moins à l'origine, sont des noms processifs non marqués

³Le féminin *course* est une conversion plus tardive du participe passé comme nom processif (*supra*, § 1).

aspectuellement. Comme l'a bien montré Aronoff (1994), le thème de supin n'a pas en lui-même de caractéristique sémantique particulière. Quant au suffixe *-us*, *-ūs*, il est étroitement apparenté au suffixe *-atus*, *-atūs* des dénominaux (lat. *consul* → *consulatus* > fr. *consulat*), mieux connu parce qu'il est à l'origine du suffixe français *-at*. Dans la finale *-atus*, le segment *-at-* a pour effet d'aligner les bases nominales sur le thème de supin des bases verbales⁴. Les deux séries lexicales, celle des déverbaux du type *pugilatus* et celle des dénominaux du type *consulatus*, sont donc très proches : un même caractère d'abstraction est attaché à deux variantes d'un même suffixe.

3.2 Les nominalisations d'un participe passé en *-us/-um*, *-i*

Légit, *avocat*, *scélérat*, comme *statut*, *erratum*, *strate* proviennent de nominalisations, par conversion, d'un participe passé.

(4) lat. *legare* 'envoyer' [ppé : *legatus*, *-a*, *-um*] → *legatus*, *-i* 'député, ambassadeur' > fr. *légit*

lat. *advocare* 'appeler' [ppé : *advocatus*, *-a*, *-um*] → *advocatus*, *-i* 'celui qui a été appelé à assister quelqu'un en justice' > fr. *avocat*, *-ate*

lat. *scelerare* 'souiller, profaner' [ppé : *sceleratus*, *-a*, *-um*] → *sceleratus*, *-a*, *-um*
Adj 'souillé d'un crime, impie, infâme' > fr. *scélérat*, *-ate*

lat. *statuere* 'établir, décréter, statuer' [ppé : *statutus*, *-a*, *-um*] → *statutum*, *-i*
'décret, statut' > fr. *statut*

lat. *errare* 'se tromper' [ppé : *erratus*, *-a*, *-um*] → *erratum*, *-i* 'erreur, faute' > fr. *erratum*

lat. *sternere* 'étendre' [ppé : *stratus*, *-a*, *-um*] → *stratum*, *-i* 'couverture de lit', 'pavage'; *strata*, *-æ* 'chemin pavé, grande route' > fr. *strate*, *stratus* [litt. 'nuage étendu']

Formés de la même façon, à l'origine : *candidat*, *lauréat*, *prélat*, *attribut*, *institut*, *substitut*, *insert*, *percept*, *réquisit*, *dicton*, *pensum*, *duplicata*, etc.

Dans tous ces dérivés, les finales *-us*, *-a*, *-um* sont les désinences flexionnelles du participe passé, construit lui-même, en général, sur le thème de supin⁵. D'où l'homophonie, au nominatif et à l'accusatif du masculin singulier, avec les dérivés suffixaux en *-us*, *ūs*. Mais (i) aux autres cas, les formes du masculin sont différentes puisque les uns appartiennent à la 4^e déclinaison, les autres à la 2^e; (ii) à côté des masculins, ces formations par conversion peuvent donner des féminins et des neutres.

Alors que la dérivation suffixale en *-us*, *ūs* donne directement des noms, les conversions du participe passé passent toujours par un stade adjectival. Le participe passé est lui-

⁴D'après Leumann (1977 : 355), l'origine du suffixe *-atus* se trouve dans les dérivations en chaîne du type *augur* → *augurari* → *auguratus*. Formé avec le suffixe *-us* sur le thème de supin du verbe *augurari*, le dérivé abstrait *auguratus* a été remotivé par rapport au nom de personne *augur*, une réanalyse dégageant par mécoupure un suffixe *-atus*. On passe ainsi de *auguratus* 'action de prédire, prédiction' à *auguratus* 'statut d'augure'.

⁵Selon Ernout (1953 : 231), le participe passé et le supin n'étaient pas, à l'origine, bâtis sur le même degré de la racine, d'où des différences comme *natus* vs *genitum* (NASCOR). Mais dans la plupart des verbes le radical du participe passé se confond avec le thème de supin.

même une « forme adjectivale du verbe » (Wagner et Pinchon, 1962 : 313) et certains dérivés (*adéquat*, *béat*, *délicat*, *disparate*...) sont restés au stade adjectival.

(5) lat. *adaequare* 'rendre égal', 'atteindre' [ppé : *adaequatus*, -a, -um] → fr. *adéquat*, -ate

Pour les autres, la nominalisation peut intervenir dès le latin (*legatus* > *légal*, par exemple) ou au-delà (*sceleratus* > *scélérat*, qui est encore adjectif ou substantif en français).

Sémantiquement, les noms comme les adjectifs sont caractérisés par l'aspect accompli hérité du participe passé. Les noms désignent des personnes et des entités diverses, généralement concrètes, dont le caractère saillant résulte du procès représenté par le verbe.

L'histoire confirme donc la distinction posée au § 2. Parmi les déverbaux en -at, les noms processifs et les résultatifs sont hérités de deux types de formations différentes ou les continuent. Entre le latin classique et le français contemporain, le latin médiéval opposait encore, sur une même base, *baccalaureatus*, -ūs pour désigner le diplôme et *baccalaureatus*, -i pour le diplômé.

3.3 Le devenir de ces formations en français

Les dérivés suffixaux latins en -us, -ūs comme les nominalisations du participe passé en -us/-um, -i peuvent être

– transmis par la voie populaire :

(6) (a) lat. *tractatus*, -ūs > fr. *traité* ; lat. *cursus*, -ūs > fr. *cours*
(b) lat. *conjuratus*, -i > fr. *conjuré* ; lat. *factum*, -i > fr. *fait*

– empruntés et francisés :

(7) (a) lat. *odoratus*, -ūs > fr. *odorat* ; lat. *raptus*, -ūs > fr. *rapt*
(b) lat. *legatus*, -i > fr. *légal* ; lat. *attributum*, -i > fr. *attribut*

– empruntés et non francisés :

(8) (a) lat. *hiatus*, -ūs > fr. *hiatus* ; lat. *cursus*, -ūs > fr. *cursus*
(b) lat. *stratus*, -i > fr. *stratus* ; lat. *erratum*, -i > fr. *erratum*

D'où les doublets : *cours* / *cursus*, *tract* / *tractus*, *coït* / *coitus* (*interruptus*), etc.

Dans le premier cas (exemples (6)), les finales en -atus, quelle que soit leur origine, deviennent des finales en -é. Dans le second (exemple (7)), elles deviennent des finales en -at. D'où plusieurs conséquences importantes :

– Le plus souvent, la disparition de la déclinaison et le sort de la finale font disparaître toute différence formelle entre les noms issus de dérivés en -us, -ūs et les noms issus de dérivés en -us/-um, -i. Seuls restent distincts les neutres non francisés (*erratum*, *pensum*) ou francisés en -on (lat. *dictum* > fr. *dicton*) et les féminins (lat. *beata* > fr. *béate*), ou les neutres pluriels assimilés à des féminins (lat. *strata* > fr. *strate*). Sur le plan formel, les dérivés en -us, -ūs et les dérivés en -us/-um, -i aboutissent par conséquent au même résultat en français.

⁶Le moyen français a connu d'autres emprunts en -at qui ont ensuite été francisés en -é, comme *obstinatus* > *obstinat* / *obstiné*.

- Quand ils sont francisés par suppression de la finale suffixale (ex. (7a)), les dérivés en *-us*, *-ūs* laissent à nu le thème de supin (en *-at-* ou autre). Ils perdent donc leur caractère suffixal et sont analysables en français, synchroniquement, comme des conversions. Alors qu'en latin *odoratus* était un dérivé suffixal de *odorari*, *odorat* est en français une conversion du thème 13 de *odorere* (dans la mesure où ce verbe est encore en usage).
- Mais en même temps, et par un phénomène classique de mécoupure, comme la finale *-at-* du thème de supin, qui devient la caractéristique du thème 13, n'est pas utilisée dans la flexion, le segment *-at* est dorénavant perçu comme un suffixe.

On remarque en plus que, parmi les dérivés encore présents en français, ceux qui sont construits sur un thème de supin en *-at(um)* ont presque tous été transmis par l'emprunt et francisés par suppression de la dernière rime. D'où le nombre important de finales en *-at*, alors qu'il y a très peu de transmissions populaires du type *traité* et d'emprunts en *-us* du type *hiatus*. En revanche, les dérivés construits sur d'autres thèmes de supin (*cursus*, *lapsus*, *rictus*, *prospectus*...) gardent en majorité leur finale latine *-us*. Cette différence de traitement est sans doute due au fait que *-at* fait office de marqueur de classe lexicale, ce qui accentue sa perception comme un suffixe.

3.4 Les emprunts aux langues romanes

Les finales des participes passés latins en *-atu/-ata* deviennent en italien *-ato/-ata*, en occitan *-at/-ada*, en espagnol *-ado/-ada*. Les dérivés formés dans ces langues par conversion d'un participe passé (ou qui passent par ces langues) et qui sont empruntés par le français sont francisés, en général, non pas en *-é/-ée*, qui serait leur équivalent, mais respectivement en *-at / -ate*, *-at / -ade* et *-ade*. Les emprunts à des masculins italiens et occitans (*castrat*, *forçat*, *jurat*, *renégat*...) rejoignent donc les emprunts aux dérivés latins formés de la même façon (*légat*, *lauréat*...). Les emprunts aux féminins sont tantôt des résultatifs du même type, tantôt des noms processifs comparables aux dérivés français du type *arrivée*, *venue*, *prise*, etc. (*supra*, §1). Ils sont donc plus difficiles à interpréter mais ne nous intéressent pas directement ici.

Empruntés au latin ou à une langue romane, les dérivés du type *légat* ou *forçat* sont historiquement des participes passés nominalisés. La forme en *-at* y est donc, en français, une forme supplétive de participe passé, une forme supplétive « savante » qui se confond avec le thème 13, comme il y a des formes supplétives « populaires » dans certaines nominalisations processives : *fonte* (*la fonte des neiges*) pour FONDRE à côté de *fondue*, *tonte* (*la tonte des moutons*) pour TONDRE à côté de *tondu*, etc. Contrairement à ce qu'affirme Huot (2001), ce n'est pas le segment *-at* en lui-même qui porte la valeur d'accompli dans les résultatifs, puisque ce segment est également présent dans les dérivés processifs latins en *-us*, *-ūs* (qui n'ont pas cette valeur), elle est due au passage par le participe passé.

⁷ *Format*, s'il est bien emprunté à l'italien *formato*, pourrait être à l'origine aussi bien une conversion de l'équivalent italien du thème 13 qu'une nominalisation du participe passé de *formare*. Son sens fait pencher plutôt pour la deuxième hypothèse.

4 Les dénominaux en *-at*

Laissons maintenant les déverbaux pour examiner, plus rapidement, les dénominaux en *-at*. Ils constituent trois séries bien distinctes, dont *consulat*, *aoûtat* et *orgeat* pourraient être les représentants typiques.

4.1 Le type *consulat*

La série dérivationnelle la plus importante, relativement homogène, réunit des dérivés exclusivement masculins construits sur des bases nominales désignant un humain, ou sur des adjectifs prédicables d'un humain. Les dérivés eux-mêmes sont typiquement des noms de statut, d'où leur emploi pour désigner des fonctions, titres, dignités, etc. Ils peuvent couramment désigner aussi, par métonymie, le territoire sur lequel s'exerce une autorité, sa durée, l'édifice qui héberge son titulaire, ou l'ensemble des personnes qui partagent un même statut. Par extension, certains dérivés sont formés directement pour assurer ces valeurs secondaires.

- (9) *consul* → *consulat*
bénévole → *bénévolat*
orphelin → *orphelinat*

Nombre de dérivés de cette série, qui restent analysables en français, ont été empruntés au latin, où ils avaient été formés avec le suffixe *-atus*. Un suffixe, on l'a dit plus haut, apparenté au suffixe *-us* des déverbaux et qui, comme lui, donnait des noms de la 4^e déclinaison. Le suffixe français *-at* qui en est issu – nous l'appellerons *-at₁* – continue directement la même série, avec les mêmes caractéristiques. Une série très productive, proche de celles des noms de statut ou de qualité à base N construits avec les suffixes *-é*, son doublet « populaire » (*duché*, *doyenné*...); *-ité* / *-eté* (*paternité*, *citoyenneté*, *papauté*...); *-ie* / *-erie* (*bourgeoisie*, *gendarmerie*...); *-ance* / *-ence* (*intendance*, *adolescence*...); *-esse* (*grandesse*, *jeunesse*...); *-ise* (*prêtrise*, *maîtrise*...); *-itude* (*négritude*, *punkitude*...); *-age* (*veuvage*, *servage*...).

4.2 Le type *aoûtat*

Beaucoup plus hétéroclite, une autre série réunit des dérivés de pullisemblance (*cornillat*, *piat*, *lowvat*), métonymiques (*aoûtat*, *crassat*, *croupiat*), méronymique (*aiguillat*), analogique (*fraisierat*), masculinisant (*goujat*), spécialisant (*burat*), agentifs (*malfrat*, *fourgat*, *pelletat*), locatif (*patouillat*), ethniques (*auvergnat*, *rouergat*).

- (10) *pie* → *piat* 'petit de la pie'
fraisier → *fraisierat* 'fraisier stérile'
août → *aoûtat* 'larve d'un acarien qui se manifeste pendant les mois d'été'

On hésiterait à ranger toutes ces formations dans une même série dérivationnelle si cette polyvalence n'était pas caractéristique des suffixes dits « évaluatifs », qui ont bien d'autres emplois que de former des évaluatifs. Comme avec *-et*, *-ot* ou *-on*, les bases peuvent appartenir à toutes les catégories grammaticales et les dérivés, principalement nominaux

et masculins, peuvent avoir, quand il s'agit des ethniques, une forme féminine et être employés comme adjectifs. Historiquement, ce suffixe *-at* – nous l'appellerons *-at₂* – appartient à la famille des suffixes °-ATTU, °-ETTU, °-ITTU, °-OTTU, innovation romane dont chaque branche est plus ou moins développée dans chacune des langues où elle est représentée. Sans être à proprement parler des variantes d'un même suffixe, les différentes formes constituent dans chaque langue un exemple typique de ce que Malkiel (1970) appelle un « groupe (group) » de suffixes dans lesquels un même « pilier (pillar) » consonantique est précédé par une « gamme (gamut) » de voyelles. D'où les caractéristiques communes partagées par les séries dérivationnelles correspondant à chacun des suffixes : elles constituent ensemble une sorte de « super-série ». La forme en °-ATTU a été peu productive en français (davantage en occitan, auquel certains des dérivés français sont empruntés), et ne l'est peut-être plus. C'est sans doute pour cela qu'elle est généralement ignorée. Prise isolément, on ne sait trop quoi en faire. Mais si on la replace dans son « groupe », elle y prend tout son sens. Et quoi qu'il en soit, ses productions ne peuvent pas être attribuées au même suffixe que *consulat*.

4.3 Le type *orgeat*

Étant donné la plasticité sémantique et les connotations dominantes de la suffixation en *-at₂*, un dérivé méronymique comme *citrouillat*

- (11) Le citrouillat est un pâté à la citrouille salé ou sucré du sud du Berry que l'on sert tiède.

www.supertoinette.com/glossaire-cuisine/.../citrouillat.html

pourrait lui être attribué.

Mais la même relation entre base et dérivé se retrouve dans

- (12) *orge* → *orgeat* 'décoction d'orge'
cire → *cérat* 'préparation à base de cire...'
alcool → *alcoolat* 'liquide obtenu par macération de substances aromatiques dans l'alcool'

ainsi que dans *gingembrat*, *glycéral* (de *glycérine*), *opiat* (de *opium*), *orangeat*, *pignolat* (de *pigne*), *poirat*, *tomatat*, etc. Ou bien, avec une variante *-olat* tirée de *alcoolat*, dans *acétolat*, *éthérolat*, *hydrolat*, *oléolat*. On trouve également quelques adjectifs qui reposent sur le même sémantisme : *muscat*, *rosat*, *violat*, *incarnat*, *nacarat*...

- (13) *rose* → (*huile*, *onguent*, *vinaigre*) *rosat* 'qui renferme des roses'

Très proches les unes des autres, ces formations constituent une série aussi fournie que celle des dérivés construits avec le suffixe *-at₂*. Or elles sont aussi très proches des « résultats » à base verbale rencontrés plus haut : elles nomment le résultat d'une élaboration opérée à partir du référent de Nbase, donc d'un procès (par exemple : *hydrolat* 'eau chargée, par distillation, de principes végétaux volatils'). Très proches également des dérivés en *-é* ou en *-ade* à base N : *glycéral* est synonyme de *glycéré*, *muscat* est une variante de *musqué* (et l'on hésite pour son féminin entre *muscate* et *muscade*), le *raisiné* est la version française du *rasimat* occitan. Les recettes du *poirat* et de l'*orangeat* (qui

se mangent) ne sont pas les mêmes que celles du *poiré* et de l'*orangeade* (qui se boivent), mais pour ce qui relève de la sémantique constructionnelle l'élaboration est la même.

Dès lors, la question qui se pose pour ces dénominaux en *-at* est la même que pour les dénominaux en *-é* ou en *-ade*. Pour « unifier » tous les dérivés à valeur de résultatif, pour chaque type de finale, il faudrait postuler pour les dénominaux un stade verbal virtuel :

- (14) ?? *raisin*_N → °*raisiner*_V → °*raisiné*_{Adj} → *raisiné*_N
?? *orange*_N → °*oranger*_V → *orangeade*_N
?? *orge*_N → °*orgerv*_V → *orgeat*_N

Solution inutilement compliquée, peu plausible sur le plan sémantique et, surtout, artificielle. Il est plus simple, en termes de découpage morphologique, d'admettre un suffixe *-at* spécifique, puisque ses formations appartiennent à une autre famille que celles des précédents⁸. Nous l'appellerons *-at*₃.

Il est plus conforme aux mécanismes de la dérivation, d'autre part, de constater que la série des résultatifs en *-at*, comme celles en *-é* ou en *-ade*, s'est élargie à des bases non verbales. La dynamique lexicale, qui se moque des Règles de Construction des Lexèmes, produit couramment ce genre d'écarts. La dérivation en *-eur*, qui construit en principe des noms d'agent sur une base verbale (*ramoner* → *ramoneur*), peut sélectionner également, pour un même résultat, des noms d'activité (*football* → *footballeur*) ou des noms concrets représentant un autre participant au procès (*zinc* → *zingueur*). Comme le zinc pour *zingueur*, l'orge est le participant essentiel du procès qui produit l'*orgeat*.

Dans la série des résultatifs en *-at*, *filtrat* 'produit d'une filtration', *condensat* 'produit d'une condensation', *sublimat* 'produit d'une sublimation', entraînent naturellement *osmosat* 'produit d'une osmose', sans égard au fait que les trois premiers sont construits sur les verbes *filtrer*, *condenser*, *sublimier* parallèlement au nom processif en *-ion* tandis que le dernier ne peut l'être que sur le nom *osmose*, puisqu'il n'y a pas de verbe correspondant. *Lysat*, *hydrolysat*, *plasmolysat*, *protéolysat* sont antérieurs aux verbes correspondants, qui restent peu employés, et plutôt en relation avec les noms processifs en *-lyse* sur lesquels ils ont d'abord été construits. À côté de *prédicat*, *postulat*, *corrélat*, le vocabulaire philosophique a forgé *idéat* 'objet produit conformément à une idée préconçue', parallèlement à *idéation*, eux aussi sans base verbale. Le latin avait déjà formé *immediatus* sur l'adjectif *medius*, d'où le français *immédiat*, et *togatus* 'vêtu de la toge' (cf. l'expression *Gallia togata* 'partie de la Gaule où l'on utilise un vêtement long à l'imitation des Romains', adaptée en moyen français sous la forme *Gaule togate*), antérieurement au verbe *togare* (qui n'apparaît qu'en latin médiéval).

Il y a bien, par conséquent, trois suffixes *-at* différents, qui appartiennent à trois familles de formations bien distinctes : le premier à celle des noms de statut (et plus généralement des noms de qualité) ; le second à celle des évaluatifs ; le troisième à celle des résultatifs, avec *-é(e)* et *-ade*.

⁸Kerleroux (2007 : 9) mentionne l'existence de ces dénominaux, qualifiés de « morphologically non conform, since the verbal basis is lacking » mais ne propose pas d'analyse de cette non-conformité morphologique (il est dit par ailleurs que le suffixe de *consulat* est le seul suffixe *-at*).

5 Les déverbaux en *-at* : approche morphophonologique

Puisqu'il y a un suffixe *-at₃*, et une suffixation qui donne le même résultat, sémantiquement, que la nominalisation des participes passés, il n'est pas interdit de se demander si certains des déverbaux en *-at* ne sont pas construits avec ce suffixe. Pour les verbes réguliers, une suffixation en *-at* sur le thème 1 (celui de l'indicatif présent 1^{ère} et 2^e personnes du pluriel, qui est sélectionné pour la suffixation « populaire ») donne le même résultat, formellement, que la nominalisation du thème 13. *Filtrat* peut être aussi bien construit par suffixation, comme *filtrage*, sur le thème 1 /filtr/ que, par conversion, sur le thème 13 /filtra(t)/, comme *filtration* l'est par suffixation.

- (15) FILTRER
thème 1 /filtr/ → *filtr-age*, *filtr-at*
thème 13 /filtrat/~/filtras/~/filtra/ → *filtrat-ion*, *filtrat*

Dans la majorité des cas, par conséquent, la question n'a pas de réponse morphophonologique.

Certains verbes, cependant, permettent (plus ou moins) de distinguer les deux chemine-ments. Pour AGRÉGER, le dérivé *agrégat* ne peut être qu'une nominalisation du thème 13, sur lequel sont construits parallèlement *agrégation*, *agrégateur*, *agrégatif*. Mais son doublet *agrégeat*, est également bien attesté :

- (16) Le web multimédia interactif à beau être un immense **agrégeat** de pages web, de gens, de cultures, de passions [...] blog.bulix.org/index.php/blog/623

La forme /agrezat/ pourrait être un thème 13 alternatif d'*agrérer*, par adjonction du segment /at/ au thème 1 /agrez/, comme pour les néologismes qui n'ont pas hérité du latin leur thème « savant » (*déstalinisat-* pour DÉSTALINISER, dans *déstalinisation*, par exemple). Plaident dans ce sens les formes *agrégation*

- (17) [...] présents dans la graisse des poissons des mers froides, en particulier celle du saumon, l'EPA et le DHA inhibent l'**agrégation** plaquettaire [...] www.rechercheclinique.com/newsletter/?26

et *agrégateur*.

- (18) Plus besoin de configurer son Google Reader et autre **agrégateur** de flux RSS, News Republic le fait pour vous. www.journaldumac.com/.../concours-jdm-gagnez-une-carte-itunes-5...

Mais ces attestations sont les seules que nous avons trouvées pour ces deux formes, alors qu'il y en a 170 d'*agrégeat(s)* et 890 d'*agrégeur(s)* sur la Toile (Google, 09.11.2011). *Agrégeat* est donc plus vraisemblablement le résultat d'une suffixation sur le thème 1, comme *agrégeur*.

L'ambiguïté est la même pour *absorbat*, *adsorbat*, *diluât*, *éluât*. Les thèmes 13 réguliers de ABSORBER, ADSORBER, DILUER, ÉLUER sont respectivement /absɔrpt/, adsɔrpt/, /dilyt/, /elyt/ (cf. *absorption*, *adsorption*, *dilution*, *élution*). Leurs convers devraient donc

être °*absorpt*, °*adsorpt*, °*dilut*, °*élu*⁹. Mais on trouve aussi *absorbation*, *adsorbation*, *diluation*, *éluation* et *absorbateur*, *adsorbateur*, *diluateur*. *Absorbateur*, cependant, est beaucoup moins fréquent que *absorbeur*, et *diluation* que *dilution*. Ici encore, il est plus vraisemblable que les formes en *-at* soient construites par suffixation sur le thème 1.

Cas particulier intéressant : *rétenant* ‘partie d’une solution qui ne passe pas à travers la membrane, dans une osmose inverse (opposé à *osmosat*)’ (Rob.). Il est construit sur le thème 13 de RETENIR, comme *réten*tion, mais par suffixation et non par conversion.

Il est assez net, par conséquent, que, même dans les formations à base verbale, *-at* est perçu comme un suffixe et fonctionne comme tel, au moins dans certains cas.

Dans un autre registre, *crach*at, *piss*at, *broy*at, *tamis*at, sans dérivés parallèles en *-(at)ion*, *-(at)eur*, *-(at)if*, ressemblent davantage à des suffixations populaires qu’à des conversions d’un thème savant. Et de même *ramass*at :

(19) Tous ça n’est qu’un ramassat de conneries.

house-of-therising-sun.skyrock.com/

Pour les uns et les autres, cependant, et quel que soit le domaine, la question est secondaire. L’essentiel est qu’ils appartiennent à une même série dérivationnelle caractérisée par une même marque formelle, la finale *-at*, et par une même relation sémantique à la base, qui en fait des résultatifs.

Les cas particuliers, d’autre part, montrent l’importance de l’autre axe paradigmatique dans lequel s’inscrit le mot construit : la famille dérivationnelle. Le dérivé résultatif en *-at* est en relation directe avec le dérivé processif en *-ion* ou avec un nom de phénomène formé autrement (*osmose*, mots en *-lyse*) plutôt qu’avec le verbe qui est supposé en être la base, et qui peut être absent (face à *osmose* / *osmosat*) ou postérieur ou peu employé (*éluer*, par exemple, est mentionné seulement en « Remarque » dans l’entrée ÉLUTION du *TLF*¹⁰). La formation de *rétenant*, qui le rattache à *réten*tion plutôt qu’à *retenir*, est révélatrice.

6 Convergences et interférences

Nous avons vu que les noms processifs latins en *-us*, *-ūs* et les résultatifs en *-us* / *-um*, *-i* prennent en français, dans les emprunts, des formes identiques. Cette convergence formelle n’est pas la seule : les interférences sémantiques entre les deux formations les rapprochent également. Et d’autres interférences, moins importantes, peuvent être observées avec les autres mots construits en *-at*.

6.1 Entre noms processifs et résultatifs

On sait que les noms processifs, d’une façon générale, prennent couramment une valeur secondaire de ‘résultat de l’action’. Ils rejoignent donc les résultatifs. Dès le latin, sur

⁹Il est difficile de savoir si ces formes sont attestées ou non. On trouve de nombreux exemples d’*absorpt* sur la Toile, mais ils semblent être des apocopes d’absorption.

¹⁰Le couple *plastination* / *plastinat* semble également antérieur au verbe *plastiner*. Il a vraisemblablement été forgé d’abord en allemand (*die Plastination*, *das Plastinat*), où le verbe est *plastinieren*. En français, *plastiner* serait alors une formation régressive.

postulare, postulatus, ūs et *postulatum, -i* ont à peu près le même sens. *Postulat* peut revendiquer l'un et l'autre comme ancêtre. Sur *sternere, stratus, ūs* a à la fois un sens processif ('action d'étendre, de joncher') et un sens concret ('couverture, tapis') qui le rapproche des dérivés issus du participe passé (*stratum, -i* 'couverture de lit', 'pavage'; *strata, -æ* 'chemin pavé, grande route'). Sur *tractare, tractatus, ūs* 'action de toucher, manier, s'occuper de' prend en latin médiéval le sens de 'traité (ouvrage)' et est francisé sous cette forme (le moyen français avait aussi *tractat*). *Contrat* (< lat. *contractus, ūs*¹¹) et *concordat* (< lat. *concordatum, -i*) désignent l'un et l'autre, en dépit de leurs formations différentes, à la fois l'accord, la transaction entre deux parties et la convention, le document qui en résulte. *Concept* (< lat. *conceptus, ūs* 'action de concevoir', à tous les sens du terme), s'est spécialisé pour désigner l'acte de pensée aboutissant à une représentation générale et abstraite, puis cette représentation elle-même. La latin *prospectus, ūs* 'action de regarder devant, au loin', d'où 'vue, perspective', a été emprunté par le français comme terme de librairie ('plan et description d'un ouvrage à paraître') et a pris un sens de plus en plus concret.

On voit par ces exemples que les convergences ne sont pas réservées aux dérivés à finale en *-at*. Les deux séries dérivationnelles, distinguées en latin par leur mode de formation et par la flexion, tendent à se rejoindre pour n'en faire qu'une. Une « super-série » assez lâche, cependant, puisque le sémantisme des dérivés est assez varié et les finales diverses. Mais lorsque les dérivés ont en commun une même finale *-at*, le rapprochement entre les différents éléments est d'autant plus étroit.

6.2 Entre déverbaux et dénominaux

Nous avons mentionné plus haut la parenté, en latin, entre le suffixe *-us, - ūs* des déverbaux et le suffixe *-atus, - ūs* des dénominaux du type *consulatus*. Plusieurs cas particuliers montrent qu'en français également des passerelles existent entre les formations correspondantes. *Primat* est emprunté au latin *primatus* 'premier rang, supériorité, prééminence', dérivé lui-même de *primus* 'premier' et formé par conséquent comme les dénominaux. Il a été remotivé en français par rapport au verbe *primer*, de formation française (17^e s.), et a donc rejoint les déverbaux. Même parcours pour *plagiat*, rattaché aujourd'hui à *plagier* mais en fait antérieur et construit d'abord sur *plagiaire* : le *plagiat* est l'activité du *plagiaire* comme le *mécénat* est celle du *mécène*¹². *Assistanat* 'fonction d'assistant', dans le domaine universitaire, a été recyclé par le vocabulaire politique, dans un sens péjoratif et polémique, pour désigner le système d'assistance auquel est assimilée la protection sociale. Le dérivé en *-at* à base N devient dans ce cas l'équivalent d'un déverbal en *-ance*. Dans une autre famille dérivationnelle, on peut trouver *successorat* là où l'on attendait *succession* :

¹¹Dérivé de *contrahere* 'engager des rapports d'affaire (avec quelqu'un)'. La formation, en français (ou en latin médiéval?), de *contracter* à partir de *contractus* > *contrat* a remotivé celui-ci par rapport à *contracter*.

¹²La forme attendue d'un dérivé en *-at* construit sur *plagiaire* serait **plagiariat*. On peut supposer qu'une contrainte dissimilative lui a substitué *plagiat* pour éviter un résultat aussi dysphonique. Une troncation similaire, également en français classique, a substitué *pensionnat* à **pensionnariat* puisque la base est logiquement *pensionnaire* plutôt que *pension*.

- (20) [...] montre assurément qu'il est un grand maître, le seul qui à l'heure actuelle peut prétendre au successorat de Bruce Lee dans le cinéma d'arts martiaux.
www.amazon.fr/Fist-Legend-Édition-Collector-Limitée/dp/customer-reviews-/B0000630KD -

Dans un contexte donné, le statut de *successeur* est l'équivalent du fait de *succéder* à.

Au-delà des cas particuliers, on observe dès le latin une tendance de la suffixation en *-atus* à former, sur base nominale, des noms d'activité : *stellionatus* 'escroquerie' (de *stellio* 'fourbe'), *dardanariatus* 'spéculation sur les denrées' (de *dardanarius* 'accapareur'). *Faussariat* 'activité de faussaire', chez Vallès (*in TLF* s.v. *faussaire*), leur fait écho. Un dérivé ancien comme *apostolat* est passé de 'statut d'apôtre' à 'activité de l'apôtre' (ou semblable à elle). Plus récents, *mécénat*, *artisanat* ont eu d'emblée cette valeur, de plus en plus fréquente dans les formations contemporaines (*interprétariat*, *mannequinat*, *hôtessariat*, *espionnariat*...).

Ces extensions de la suffixation dénominale en *-at* sur le terrain des déverbaux renforcent, par contrecoup, la perception de la finale *-at* des déverbaux comme suffixale.

6.3 Entre *-at* et *-as*

D'après le *TLF* (s.v. *-at*), « Dans certains dér., le suff. *-at* s'est substitué à d'autres suff. ; c'est le cas de *crachat* pour *crachas*, *pissat* pour *pissas*. ». Il n'est pas sûr que les choses se soient passées exactement ainsi, mais il est exact qu'on a hésité pour certains dérivés entre les deux finales. Sur *brouiller*, *brouillas* et *brouillat* ont été en concurrence, avant d'être éliminés par *brouillard* et *brouillis*. *Prélat* a pour dérivé se *prélasser*, peut-être par influence de *lasser*, comme le disent les dictionnaires, surtout parce que les finales *-at* et *-as* sont perçues comme mutuellement poreuses. Parmi les dénominaux, certains dérivés en *-as*, qui désignent un résultat, un produit élaboré à partir de N, sont très proches de ceux en *-at* : *plâtras*, *bourras* de *bourre*, *canevas* de *caneve* (*chanvre*), *millas* de *mil* 'maïs'. Emprunté à l'occitan, ce dernier a été formé avec ce suffixe, mais *cannelas* 'dragée à la cannelle' s'est d'abord écrit *cannelat*, comme l'original occitan. *Cadenas* (< oc. *cademat* < lat. *catenatum*) et *cervelas* (< it. *cervellato*) ont suivi le même chemin (dès l'occitan pour le premier, qui y est attesté aussi sous la forme *cadematz*).

Ces chassés-croisés peuvent être seulement graphiques, surtout quand ils interviennent dans des emprunts démotivés et à une époque où, suite à l'amuïssement des consonnes finales, *brouillas*, *brouillat* et *brouillard* sont prononcés de la même façon. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ils confirment alors que *-at* est perçu comme un suffixe, non seulement dans les dénominaux mais aussi dans les déverbaux. Un suffixe proche également de *-is*, comme on vient de le voir avec *brouillas* / *brouillat* / *brouillis*. Nous avons donné plus haut une curieuse attestation où *ramassat* semble mis pour *ramassis*. Un scripteur plus prestigieux (Alphonse Daudet, cité par le *TLF* s.v.) a osé *accumulat*, dans un contexte où il ne diffère d'*accumulis* que par un sens plus abstrait. *Brouillis*, *ramassis*, *accumulis*, comme *éboulis* ou *torchis* ont en commun avec les déverbaux en *-at* d'être des résultatifs.

6.4 Entre Nhu d'origines diverses

Les noms de personnes issus de participes passés latins ou romans constituent deux sous-séries contrastées : *avocat, candidat, jurat, lauréat, légat, prélat* d'une part ; *castrat, estropiat, forçat, renégat, scélérat, soldat* de l'autre. La première a une coloration « savante » et réunit des personnages plus ou moins prestigieux, la seconde une coloration « populaire » et ses référents sont des personnes subalternes plus ou moins méprisées sinon toujours méprisables.

À la première s'agrègent deux dérivés latins en *-as, -atis* : *primat* et *magnat* ; et le produit de deux dérivations sémantiques à partir de noms de statut : *magistrat* et *potentat*¹³. À la seconde, s'ajoutent des dérivés construits vraisemblablement avec le suffixe *-at₂* : *goujat, malfrat, galapiat, loufiat* (qui a signifié 'goujat', 'idiot', 'valet' avant de désigner un garçon de café), *rapiat* 'avare', *loupiat* 'paresseux', *fourgat* 'recéleur', *pelletat* 'ouvrier qui décharge la morue', *bedat* 'sot, lourdaud, homme de peu' ; ainsi que *bougnat* (aphérèse de *charbougna(t)*, mot-valise entre *charbon* prononcé à l'auvergnate et *auvergnat*) et *crouillat* (adaptation du terme d'adresse arabe correspondant à 'mon frère'). *Apostat* (< lat. *apostata*, gr. *apostatês*¹⁴) peut être rattaché à la première pour le contexte culturel, à la seconde pour les connotations morales.

Il suffit de parcourir ces deux listes pour percevoir entre leurs éléments respectifs plus qu'un air de famille. La cohérence sémantique des deux sous-séries, surtout au niveau des connotations, ne peut pas être uniquement le fait du hasard. Elles sont le fruit d'une dynamique lexicale qui intègre dans deux paradigmes fortement marqués des mots de provenance diverse, souvent démotivés ou d'origine obscure. À côté de son rôle d'afixe, dans ceux d'entre eux qui restent des construits morphologiques, la finale *-at* qu'ils partagent joue un rôle d'« intégrateur paradigmatique », de marqueur de classe lexicale.

6.5 Séries, sous-séries, super-séries

Les convergences et les interférences que nous venons de passer en revue sont d'importance très inégale. Mais toutes mettent en évidence le rôle de la structuration paradigmatique du lexique construit et conduisent à une première conclusion. À chaque modèle dérivationnel correspond dans le lexique une série dérivationnelle. Mais ce niveau – qui serait celui des Règles de Construction des Lexèmes canoniques – ne suffit pas à rendre compte de cette structuration. Comme les nomenclatures des sciences naturelles, le lexique construit s'organise en ensembles gigognes. À l'intérieur d'une série dérivationnelle donnée, on observe que se constituent diverses sous-séries dont la dynamique propre joue un rôle non négligeable à la fois sur le plan sémantique et sur le plan morphophonologique

¹³Construit sur *magister* 'chef, directeur' avec le suffixe *-atus, -ūs*, le latin *magistratus* désigne d'abord le statut, la charge de *magister*, puis par métonymie celui qui l'exerce (fonctionnaire public, magistrat). Le français *magistrat* a eu les deux sens mais seul le second est resté. Sur *potens* 'maître, souverain', *potentatus* > *potentat* a suivi le même chemin.

¹⁴Attesté d'abord sous la forme *apostate* et emprunté au latin *apostata*, gr. *apostatês* 'qui fait défection', *apostat* appartient à l'origine à la grande famille – ou « super-série » – des Nhu en *-ate* (*asiate, uniate, urbinatē...*) -ète (*athlète, proxénète, anachorète...*), -ite (*jésuite, moscovite, sodomite...*), -ote (*cairote, zélate, patriote...*).

(voir par exemple dans (Roché, 2007) et dans le chapitre 3 de (Roché *et al.*, 2011) l'effet d'entraînement des sous-séries *-acisme*, *-icisme*, *-alisme*, *-ianisme* dans la dérivation en *-isme*). Plusieurs séries qui partagent des caractéristiques communes constituent ce qu'on pourrait appeler faute de mieux des « super-séries ». Les « groupes » de suffixes définis par Malkiel (*supra*, 4.2) en sont un bon exemple, mais ce n'est pas le seul. Contrairement, cependant, aux hiérarchies strictement univoques des sciences naturelles (famille, genre, espèce, variété...), la structuration du lexique construit est plus anarchique. Un même mot peut appartenir à plusieurs séries, ou passer de l'une à l'autre, comme on l'a vu plus haut avec *plagiat* ou *assistanat*. Pour rendre compte des dérivés de pullisemblance en *-on* (*chaton*, *ourson*...), il faut à la fois les situer dans la série des dérivés en *-on* et dans la « trans-série » des dérivés de pullisemblance, quel que soit le suffixe qui les a formés.

Les déverbaux processifs, les « noms d'action », constituent un vaste ensemble, une « super-série » caractérisée par une même relation sémantique et catégorielle entre la base et le dérivé. Un ensemble assez lâche, puisque formellement très divers. À l'intérieur, les dérivés suffixaux en *-ion*, *-ment*, *-age*, *-ade* constituent autant de séries plus homogènes grâce à leur marque formelle commune. Les dérivés par conversion, en revanche, quel que soit le thème verbal qu'ils sélectionnent, restent formellement disparates. Les quelques thèmes 13 en *-at* forment une trop maigre cohorte pour être vraiment visibles et attractifs.

Autre vaste ensemble : celui des résultatifs, dans lequel la série des dérivés en *-é(e)* occupe la première place (avec des sous-séries spécialisées comme celles des noms de produits masculins du type *raisiné*, des noms de contenu féminins du type *cuillerée*, etc.). Mais les séries des dérivés en *-ade* et en *-at* ont été suffisamment fournies et attractives pour que s'y agrègent, comme à la série en *-é(e)*, un certain nombre de dénominiaux, l'homogénéité formelle, outre le sémantisme commun, compensant les différences catégorielles. Appartiennent aussi à cet ensemble la série des déverbaux en *-is* (ou du moins une partie, puisque d'autres sont des processifs) et quelques dérivés en *-as*.

Entre ces deux ensembles relativement proches l'un de l'autre, les interférences, on l'a vu, sont nombreuses. Lorsque leurs membres ont des marques formelles identiques, comme c'est le cas des dérivés en *-at* ou en *-ade*, les séries dérivationnelles relevant de l'un et de l'autre ont tendance à se confondre. Une « trans-série » réunissant les dérivés en *-at* se trouve ainsi à cheval sur les deux ensembles, ou à leur intersection.

Les déverbaux processifs en *-at*, d'autre part, partagent avec les dénominiaux du type *consulat* un lointain cousinage historique, pérennisé, en dépit des différences sémantiques et catégorielles, par l'identité de leurs finales. D'où les passerelles entre les deux et, surtout, l'évolution de la dérivation dénominiale en *-at* vers la formation de noms d'activité (le type *interprétariat* évoqué plus haut).

Nous avons vu, enfin, que parmi les noms d'humains le hasard de quelques rencontres a cristallisé deux petites sous-séries dans lesquelles, malgré l'hétérogénéité des formations, le partage d'une même finale *-at* semble bien renforcer une communauté sémantique.

7 Conclusion

Les déverbaux en *-at*, qui étaient l'objet de la question posée au départ, appartiennent bien à deux séries dérivationnelles distinctes, à la fois par leur origine et par leurs caractéristiques sémantiques et catégorielles. Deux séries qui correspondent à des modèles dérivationnels différents : l'un donne des noms processifs, l'autre des résultatifs. Le premier est une conversion $V \rightarrow N$ qui sélectionne le thème 1, le second une nominalisation du participe passé qui, au lieu d'opérer sur la forme présente dans la flexion, recourt à une forme supplétive empruntée au latin ou à une autre langue romane et identique formellement au thème 13. Le premier a bien les caractères d'une conversion, opération qui saisit le lexème non fléchi, le thème comme « morphème ». Dans le second, les dérivés héritent du participe passé une charge aspectuelle. Du fait de leur origine, ces deux séries ont gardé des affinités l'une avec les noms de statut du type *consulat*, l'autre avec les dérivés en *-é* et en *-ade*. Mais l'identité de leurs marques formelles a multiplié les interférences et tendu à les confondre.

Selon un processus classique de réanalyse, d'autre part, la finale *-at* des résultatifs a été perçue comme suffixale et la série dérivationnelle correspondante s'est ouverte à des bases nominales. La forme de certains déverbaux laisse supposer qu'ils sont construits plutôt par suffixation sur le thème 1 que par nominalisation d'un thème verbal. Il y a donc un troisième suffixe *-at*, nettement distinct à la fois de celui de *consulat* et de celui d'*aoûtat*. Les dérivés qu'il construit, cependant, appartiennent à la même série dérivationnelle que les résultatifs par nominalisation d'une forme supplétive de participe passé. Il n'est pas nécessaire de prévoir une série distincte pour *alcoolat* et ses semblables, ils sont une excroissance – une sous-série, si l'on veut – de celle qui comporte *distillat*, *agrégat* et les autres. Lorsque la forme ne permet pas de différencier les deux opérations, c'est cette appartenance qui importe, plus que la question de savoir si dans *crachat*, par exemple, la finale *-at* est ou non un suffixe. Sur l'autre axe qui structure le lexique construit, celui des familles dérivationnelles, on constate que le dérivé en *-at* est en relation non seulement avec le verbe mais aussi et surtout avec le nom processif, souvent en *-ion*, ou avec le nom de phénomène dont il désigne le résultat. De plusieurs façons, ces observations confirment l'importance de la dimension lexicale dans la construction des lexèmes.

Références

- [1] Aronoff, M. (1994). *Morphology by Itself. Stems and Inflectional Classes*. Cambridge (Mass.) : The MIT Press.
- [2] Bonami, O., et Boyé, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. *Langages*, 152, 102-126.
- [3] Bonami, O., et Boyé, G. (2005). Construire le paradigme d'un adjectif. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34, 77-98.
- [4] Bonami, O., Boyé, G. et Kerleroux, F. (2009). L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction. In Fradin, B., Kerleroux, F., et Plénat M., *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 103-125.

- [5] Boyé, G. (2011). Régularités et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. In Roché, M., Boyé, G., Hathout, N., Lignon, S. et Plénat, M., *Des unités morphologiques au lexique*. Paris / Londres : Hermès-Lavoisier, 41-68.
- [6] Ernout, A. (1953). *Morphologie historique du latin*, 3^e éd. Paris : Klincksieck.
- [7] Grimshaw, J. (1990). *Argument structure*. Cambridge (Mass.) : The MIT Press.
- [8] Huot, H. (2001). *Morphologie. Forme et sens des mots en français*. Paris : A. Colin.
- [9] Kerleroux, F. (2007). On a Subclass of Non-Affixed Deverbal Nouns in French. In Booij, G. et al., *On-line Proceedings of the 5th Mediterranean Morphology Meeting (Fréjus, 15-18 september 2005)*. University of Bologna : <http://mmm.lingue.unibo.it>, 93-104.
- [10] Leumann, M. (1977). *Lateinische Laut- und Formenlehre (Lateinische Grammatik von Leumann-Hofmann-Szantyr, erster Band)*. München : C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- [11] Malkiel, Y. (1970). *Patterns of Derivational Affixation in the Cabraniego Dialect of East-Central Asturian*. Berkeley : University of California Press.
- [12] Roché, M. (2007). Logique lexicale et morphologie : la dérivation en *-isme*. In : F. Montermini, G. Boyé et N. Hathout (éd.), *Selected Proceedings of the 5th Décebrettes : Morphology in Toulouse*. Somerville : Cascadilla Press, 45-58.
- [13] Roché, M. (2010). Base, thème, radical. *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 39, 95-133.
- [14] Roché, M., Boyé, G., Hathout, N., Lignon, S. et Plénat, M. (2011). *Des unités morphologiques au lexique*. Paris / Londres : Hermès-Lavoisier.
- [15] Tribout, D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot / Paris 7.
- [16] Wagner, R.L., et Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.